

Le ciel aux enfers. L'hétérodoxie religieuse au Séminaire de Québec du XVII^e au XVIII^e siècle

Sébastien Drouin and Lan Tran

Volume 5, Number 2, Spring 2005

L'histoire du livre au Québec, de la Nouvelle-France au XX^e siècle

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1024356ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1024356ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1492-8647 (print)

1927-9299 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Drouin, S. & Tran, L. (2005). Le ciel aux enfers. L'hétérodoxie religieuse au Séminaire de Québec du XVII^e au XVIII^e siècle. *Mens*, 5(2), 241–276.
<https://doi.org/10.7202/1024356ar>

Article abstract

For too long, European erudition in New France has been overlooked by Quebec's historiography. Though a few studies have examined the various libraries that make up the *Séminaire de Québec*'s collection, little is known about the institution's censored books. This article sheds light on an important aspect of the history of the book in Canada: the presence of censored religious literature in New France. It examines religious heterodoxy at the *Collège des jésuites* and the *Séminaire de Québec*, describes how Canada's first scholars kept up with Europe's religious controversies, and considers the extent to which the presence of religious heterodoxy in New France is a matter of truth or fiction.

NOUVELLE-FRANCE

**LE CIEL AUX ENFERS.
L'HÉTÉRODOXIE RELIGIEUSE
AU SÉMINAIRE DE QUÉBEC
DU XVII^E AU XVIII^E SIÈCLE**

Sébastien Drouin

Département de littérature, Université Laval

Département d'histoire moderne,

Université de Versailles/Saint-Quentin-en-Yvelines

sebastien_dro4@hotmail.com

Résumé

Trop longtemps, l'érudition européenne en Nouvelle-France fut délaissée par l'historiographie québécoise. Même si quelques études ont tracé le profil sommaire des diverses bibliothèques qui constituent le fonds ancien du Séminaire de Québec, « l'Enfer » de cette institution demeure méconnu. C'est à ce titre qu'on se propose de mettre en lumière un aspect déterminant de l'histoire du livre sous le régime français en interrogeant la présence de littérature janséniste et protestante dans ce fonds précis. En proposant une histoire théologique du livre ancien aux XVII^e et XVIII^e siècles, cette étude porte attention à l'écho des polémiques faisant rage en Europe afin de vérifier, entre autres choses, si la présence d'hétérodoxies religieuses dans la colonie tient du fait ou de la fable.

Abstract

For too long, European erudition in New France has been overlooked by Quebec's historiography. Though a few studies have examined the various libraries that

make up the Séminaire de Québec's collection, little is known about the institution's censored books. This article sheds light on an important aspect of the history of the book in Canada: the presence of censored religious literature in New France. It examines religious heterodoxy at the Collège des Jésuites and the Séminaire de Québec, describes how Canada's first scholars kept up with Europe's religious controversies, and considers the extent to which the presence of religious heterodoxy in New France is a matter of truth or fiction.

L'histoire du livre interdit rappelle souvent les lieux sombres et sulfureux où les tenants de la religion préservaient pour le salut des fidèles de dangereux écrits sensuels et subversifs¹. Par-delà les poncifs d'une littérature souvent prompte à décrier l'omnipotence on ne peut plus réelle d'un clergé qui tint ses ouailles à l'écart des blasphèmes proférés par les libertins de tout acabit, on méconnaît pourtant les conditions dans lesquelles s'est établie au Québec la tradition de l'Enfer. On ne le sait que trop, l'Enfer servait il y a peu de temps encore de réserve interdite, de capharnaüm contenant l'abécédaire des livres réputés vicieux : le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, *La Comédie humaine*, *Les fleurs du mal*, etc. Mais en poussant la porte de l'antique bric-à-brac et en regardant derrière les rangées de titres demeurés célèbres, on trouve des tas d'in-folio et d'in-quarto aux titres autant méconnus qu'oubliés, lesquels ont pourtant contribué à l'apparition de l'hétérodoxie dans la nouvelle colonie, au XVII^e siècle.

Institutions de la première importance en ce qui regarde la pénétration de la pensée européenne en Amérique française, le Collège des Jésuites et le Séminaire de Québec importèrent quantité de livres provenant de la métropole française. L'élaboration de leur bibliothèque respective s'étend sur de nombreuses années, l'arrivée des livres étant soumise aux aléas des dons faits par les maisons-professes parisien-

nes, des incendies, des naufrages et même des corsaires². La constitution de ces premières bibliothèques a partie liée avec la formation des clercs, appelés à suivre ce qui se voulait la copie du *cursus* scolaire européen, dont le plus célèbre exemple est le *ratio studiorum* jésuite. Depuis les travaux de Marc André Bernier sur l'enseignement de la rhétorique dans les collèges et séminaires québécois des XVIII^e et XIX^e siècles³, on connaît désormais mieux l'importance de cette culture lettrée qui brille de tous ses feux dans le magnifique fonds ancien du Séminaire de Québec⁴. Mais si Quintilien, Cicéron et Horace ont trouvé une place au soleil sur les tablettes des diverses bibliothèques du Séminaire, nombre d'auteurs plus chrétiens que païens ont vu leur nom défiler dans l'obscur registre.

Lorsque l'historien de la littérature d'Ancien Régime parcourt les fichiers du Séminaire de Québec contenant l'ensemble des imprimés, il est d'emblée interpellé par quelques noms célèbres aux renommées aussi spectaculaires que les anathèmes dont ils furent frappés. Les œuvres de Voltaire, Montesquieu et Rousseau, toutes présentes dans des éditions du XVIII^e siècle, sont bien évidemment gratifiées de la marque brûlante d'« À l'Index »⁵. Pourtant, certains auteurs moins séduisants pour le lecteur d'aujourd'hui se méritent aussi l'honneur de loger à l'enseigne du diable : théologiens, polémistes, jurisconsultes, historiens du droit et de l'Église occupent en majorité la section « Enfer » du Séminaire. C'est en cela que ce fonds est représentatif d'une attitude censoriale typique de l'Ancien Régime : celle qui porte sur la littérature théologique. Mis à part l'irréligion, la sorcellerie, l'obscénité et l'esprit philosophique, quels sont les principaux motifs susceptibles d'éveiller la suspicion des autorités catholiques romaines aux XVII^e et XVIII^e siècles ? Être protestant ou janséniste. La littérature théologique véhicule la vaste majorité des opinions

hétérodoxes à cette époque et, de fait, les ouvrages soupçonnés d'hétérodoxie ou considérés hérétiques constituent la première source de documents à partir de laquelle l'Enfer du Séminaire de Québec s'est constitué⁶. La censure sous l'Ancien Régime, loin de former la part la plus achevée de notre histoire des interdits livresques, apparaît plutôt comme un domaine encore méconnu, car on a trop longtemps ignoré les fulminations que l'Église adresse à ses propres membres⁷. Alors qu'on a souvent pensé la censure en Nouvelle-France et au Bas-Canada comme un phénomène visant à bâillonner la libre expression, et ce, des tréteaux à la presse⁸, l'histoire du livre ancien permet d'en aborder un aspect méconnu : celle dirigée contre la religion⁹.

Souvenons-nous que le premier collège fondé à Québec en 1665 appartenait aux Jésuites, non seulement champions de la colonisation, mais aussi de la polémique. Née des efforts de la Contre-Réforme, la Compagnie de Jésus fut pour ainsi dire prédestinée aux combats de plume, d'abord avec les protestants, puis avec les jansénistes. Son rôle dans l'histoire du livre hétérodoxe en Nouvelle-France est déterminant, puisque c'est elle qui dota le collège de titres protestants et jansénistes. Certes, le premier autodafé de l'histoire canadienne, qui eut lieu à Québec en 1625, visait un ouvrage contenant une accusation de régicide dirigée contre les Jésuites, et plus particulièrement contre le Père Coton, confesseur d'Henri IV : *L'Anti-Coton*¹⁰. Mais au lieu de s'émouvoir devant cette image pieuse reproduisant à souhait l'idée reçue d'un héroïque clergé colonisateur quelque peu fanatique, sans doute vaudrait-il mieux s'immiscer dans l'intimité de nos premiers hommes d'Église et fureter dans leurs bibliothèques. L'hétérodoxie en Nouvelle-France y paraît sous un jour plutôt inhabituel. Les ivrognes, libertins, athées et autres dépravés traditionnellement flétris par l'Église cèdent la place à la parole de Dieu.

Bibles et psautiers protestants, livres de piété jansénistes, brûlots condamnant la Révocation de l'édit de Nantes, libelles déchirant la bulle *Unigenitus* : l'Enfer du Séminaire de Québec résonne encore des clameurs proférées à l'occasion des plus célèbres querelles théologico-politiques ayant enflammé l'Europe moderne.

Ouvrages protestants dans la bibliothèque du Collège des Jésuites et du Séminaire de Québec

La plupart des œuvres protestantes datant des XVI^e et XVII^e siècles qu'on trouve dans l'Enfer proviennent du Collège des Jésuites. Les révérends pères n'affichaient pas seulement l'ardente volonté de baptiser le Huron : sans doute ont-ils craint également de croiser un jour la plume avec quelque ministre de la « Religion Prétendue Réformée ». En 1670, Monseigneur de Laval tient à prévenir tout contact avec le protestantisme en demandant à Louis XIV d'interdire aux marchands français de recourir aux services de commis huguenots :

L'evesque de Quebec represente que les commerçants de France envoient des cômis Protestants, que depuis longtemps le clergé en a fait cognoistre les inconveniens et par rapport à la religion et par rapport a l'Etat. A l'égard de la religion, l'Evesque de Quebec assure qu'ils tiennent plusieurs discours seduisans, qu'ils prestent des livres et que quelque fois mesme ils se sont assemblés entre eux : qu'enfin il a cognoissance que plusieurs personnes en parlent honorablement et ne se peuvent le persuader qu'ils soyent dans l'erreur¹¹.

Par le véritable florilège d'auteurs protestants qu'il contient, l'Enfer représente bien cette supposée *juste intolérance* dont l'Église romaine s'est longtemps faite la propagatrice. À part Calvin qui fait figure de parent pauvre¹², et Luther, carrément

absent en édition des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, on retrouve les incontournables figures de la pensée réformée d'avant la Révocation de l'édit de Nantes, dont deux de ses monuments : Hugo Grotius et Jean Daillé.

Pourtant plus modéré que ses *Annotationes in Vetus & Novum Testamentum*¹³, le *De veritate religionis christianæ*¹⁴ d'Hugo de Groot, dit Grotius, figure dans une édition provenant des fameuses presses hollandaises Elzévière. On risque de demeurer perplexe à la lecture de ce formidable succès de librairie en sachant qu'il séjourne, avec son auteur, auprès du prince des ténèbres. L'ouvrage offre une défense de la religion chrétienne contre les Juifs et les païens dans les termes les plus formels, et fut édité d'innombrables fois dans sa traduction française. Malgré l'universelle reconnaissance dont il jouit à l'époque en tant que juriste, Grotius demeure Grotius : un arminien d'Amsterdam accusé des pires crimes envers les prophéties contenues dans l'Écriture. Si le *De veritate religionis christianæ* n'est pas un ouvrage de polémique, il en va tout autrement pour le *Traicté de l'employ des Saints Peres* de Jean Daillé. Publié d'abord en français, puis augmenté dans sa version latine intitulée *De Usu Patrum*, l'ouvrage se veut une puissante machine de guerre dirigée contre la tradition catholique et les Pères de l'Église. Comme la Réforme entend rompre avec l'idée d'autorité visible, elle s'attaque souvent aux fondateurs de cette prétendue tradition universelle et incorruptible chantée par l'Église de Rome. Après la mort des apôtres, le christianisme aurait commencé à se corrompre, et les Pères de l'Église demeurent les plus éminents représentants de cette corruption :

Et en effect, [dit Daillé] il y a beaucoup plus d'apparence que la Religion Chrestienne ait esté pure en ses commencemens qu'en sa suite & en son progrès : les choses ordinairement se corompans à mesure qu'elles

s'éloignent de leur établissement, comme nous le voyons és Estats, loix, disciplines, & langues, dont la naïveté va tousiours en s'alterant, depuis qu'une fois elles ont passé le point de leur vigueur, & comme la fleur de leur force¹⁵.

Un nombre incalculable d'ouvrages protestants souscrivent à la thèse d'une dégénérescence du christianisme primitif. On trouve ainsi au Séminaire un autre de ces exemples, soit l'*Examen du livre qui porte pour titre Préjugés legitimes contre les Calvinistes*, dû aux soins de Claude Pajon¹⁶, lequel constitue une réponse aux *Préjugés legitimes contre les Calvinistes* (1671) de Pierre Nicole. À la lecture de ce traité, on sent tout ce que nos premiers prêtres et théologiens pouvaient trouver d'insidieux dans les arguments des réformés. Le refus de la tradition se fait souvent au nom d'une apologie des lumières naturelles et de la raison, de sorte que la maxime de Tertullien élevée en règle, *credo quia absurdum* (je crois car c'est absurde), devient inopérante et quelque peu risible. C'est en ce sens que Pajon dénonce l'ineptie d'une argumentation rationnelle décriant précisément l'usage de la raison :

Il y a donc sujet d'espérer que ces Messieurs, qui sentent si bien la force & l'autorité de la raison, & qui ne font point de scrupule d'assujettir Dieu à certains devoirs, sur les lumières qu'ils croient que la raison leur fournit, reviendront bien-tost de l'emportement où ils sont contre-elle. Ils cesseront assurément de l'appeler UN MAUVAIS GUIDE, &, reconnoissant que ce n'est pas la raison, mais le défaut de raison qui nous fait faire naufrage, ils ne traiteront plus ceux qui se mettent sous sa conduite, comme des gens imprudens qui s'engagent indiscretement dans une mauvaise voye¹⁷.

Point n'est besoin d'insister sur l'utilité d'une telle lecture pour le prêtre averti : l'apologie de l'Église romaine passe néces-

sairement par une contestation des critiques que leur adressent les protestants.

Les auteurs huguenots contemporains de la Révocation de l'édit de Nantes ne sont pas moins absents. Cette génération d'écrivains fut très prolifique et compte de grands noms : Pierre Bayle, Jean Claude, Pierre Jurieu, Jacques Abbadie, pour ne nommer que les plus importants érudits, polémistes ou journalistes dont les œuvres sont présentes dans l'Enfer du Séminaire de Québec. Autant les polémiques roulent encore sur les sujets typiques des querelles confessionnelles, autant la critique du catholicisme prend un nouvel aspect après la Révocation en condamnant le recours à une tradition qui cautionne les conversions forcées. C'est l'époque de la conférence entre Bossuet et le ministre Jean Claude (1682), de la parution du *Commentaire philosophique sur ces paroles de Jesus-Christ : Contrains-les d'entrer* de Pierre Bayle (1686)¹⁸, et celle des vives polémiques entre Pierre Jurieu et le même Bossuet (1689-1691). La présence de Jurieu est d'ailleurs plutôt minime dans l'Enfer. Hormis trois titres anodins, nulle trace de ses grands traités antipapistes¹⁹. Parmi les ouvrages polémiques de cette période, se trouvent également ceux de Jean Renoult, notamment sa réponse *ad hominem* à l'*Histoire des variations de l'Église protestante* de Bossuet : une *Histoire des variations de l'Église gallicane*. On sait que Bossuet, chantre de l'uniformité miraculeuse de la tradition catholique, montre dans son traité comment la Réforme a entraîné les pires vicissitudes dans la chrétienté en fécondant schisme après schisme. Ayant ainsi varié, elle ne représente en rien l'Église des origines révéérée par les protestants. Renoult prouve tout aussi bien l'inverse. Il indique, par exemple, l'époque où *Le culte de la Vierge a commencé à infecter l'Église gallicane*²⁰ et comment cette même Église, pareille à celle d'Italie, « [...] adopte également avec la même crédulité les fables de sa conception, de sa nais-

sance, de son éducation, de son mariage, de sa mort, de son assumption, telles qu'elles sont rapportées dans son légendaire [...]»²¹ :

Aujourd'hui [poursuit-il] cette Histoire qui étoit inconnüe à l'Eglise Gallicane dans le second siècle, & qui dans le quatrième passoit pour incertaine dans tout le Christianisme, est aujourd'hui une chose sacrée aux François, aussi bien qu'aux Espagnols ; c'est sur cette Histoire fabuleuse, qu'est fondée le culte que vous rendez à la Vierge, & les plus grandes fêtes que vous celebrez à son honneur, voilà déjà une *Variation sensible*²².

La lettre quatrième porte sur le culte rendu aux hommes morts (les saints), la sixième sur celui des images, la neuvième sur l'Eucharistie, la treizième sur l'autorité et l'infaillibilité de l'évêque de Rome, etc²³. On pourrait multiplier ces exemples par autant d'autres (et l'appendice qui suit ce texte en atteste) mais sans doute voit-on que la pensée protestante, au tournant du XVIII^e siècle, est bien représentée entre les murs du Collège des Jésuites et du Séminaire²⁴.

Alors qu'on peut s'attendre à retrouver autant d'ouvrages réformés dans l'Enfer d'une institution catholique de l'âge classique — polémique, apologétique et conversions forcées obligent — en est-il de même pour des théologiens de l'Église romaine ? Si la crainte de l'hérétique dans la colonie peut paraître justifiée, la défiance à l'égard du janséniste met en évidence à quel point le Collège des Jésuites et le Séminaire de Québec, par leurs choix de censure interne, se voulaient, sous le régime français, les clones parfaits des maisons mères. Mais qu'en est-il vraiment ?

Le jansénisme dans la bibliothèque du Collège des Jésuites et du Séminaire de Québec

La propagation et la défense du catholicisme impliquent de réduire à néant les prétentions des groupes désirant un renouveau tant dogmatique que liturgique. Outre celles des protestants, des doléances furent également faites par ceux que la manie de diaboliser nomma « jansénistes²⁵ ». Cornelius Jansenius dans un ouvrage posthume, l'*Augustinus* (1640), avait affirmé, en interprétant certains textes de saint Augustin, que la grâce divine n'est pas suffisante à tous les hommes pour accéder au Salut. L'homme corrompu par le péché originel doit donc vivre dans l'abnégation de lui-même, les choses du monde étant vaines, une fois leur néant confronté à l'incertain Salut donné par Dieu. Ce pessimisme reflue avec force au XVII^e siècle. Les Jésuites (nommés ici disciples de Molina, soit les molinistes) rejettent pareille conception de l'humanité, au profit d'une plus grande importance accordée au libre arbitre et d'une conception plus optimiste de la nature humaine. En plus de trouver les thèses de Jansenius en rupture avec celles des docteurs médiévaux, les Jésuites l'accusèrent de renouveler certaines thèses de Calvin sur la prédestination²⁶. Avec une telle réputation, on ne s'étonnera pas que le Séminaire de Québec possède une édition de ce livre, lequel provient de la bibliothèque des Jésuites²⁷. La condamnation d'Antoine Arnauld par la Faculté de théologie de la Sorbonne en 1655 suscita également un nombre imposant de textes polémiques, dont en 1656-57, les célèbres *Provinciales* de Pascal. Pourtant, la plupart de ouvrages jansénistes présents dans l'Enfer datent en majorité de la période postérieure à la publication d'un autre monument de la pensée port-royaliste : le *Nouveau Testament* dit « de Mons », paru dans cette ville en 1667. L'Enfer du Séminaire de Québec en contient un nombre imposant. La littérature janséniste présente dans l'Enfer,

comme la protestante, est représentée par des traités polémiques (contre les Jésuites et les réformés), des traductions de l'Écriture, des livres de piété, de lourds traités de théologie dogmatique et des histoires ecclésiastiques. Autant dire que le ciel brûle aux enfers.

Alors que le lecteur du livre protestant se fait discret, celui du livre janséniste est prolix : ses notes hargneuses se superposent aux textes et courent le long des marges. Il est pour l'heure impossible de savoir si ces commentaires furent écrits en France ou non. Parmi quelques exemples, voilà un cas de censure que seul le contexte de la condamnation de l'*Augustinus* et de la lutte contre Port-Royal permet de saisir. Il s'agit d'un *Office de l'Eglise et de la Vierge en latin et en françois. Avec les hymnes traduites en vers* dû à Louis-Isaac Le Maistre de Sacy. On trouve dans ce volume paru en 1651 des annotations manuscrites particulièrement éclairantes. Ainsi, dans la page de garde, lit-on : « Il y a plusieurs erreurs condamnées dans ces heures, lesquelles ont esté condamnées aussy. Voyez tout au commencement a l'Elevation de l'Hostie. Voyez les pages 199, 314, 337, 355, 324, 401, 497 ». Ouvrons l'ouvrage à la page 314, dans la section *Prieres tirées de SS. Peres de l'Eglise*. Le commentateur y a inscrit une marque près de ce passage incriminant :

[...] Je sçay dit le Sage, que nul ne peut estre continent, s'il ne reçoit la continence par vn don particulier de Dieu : Et c'est déjà vn degré de sagesse, de sçauoir de qui l'on doit attendre ce don. C'est la continence, ô mon Dieu, qui nous ramenne à cette vnité suprême, dont nous nous estions esloignez pour nous respandre dans la multiplicité des creatures²⁸.

Notre détracteur d'augustinien intervient et condamne sans appel :

Cela est faux, car l'on peut estre continent sans recevoir la continence, ou ce qui est la mesme chose, sans recevoir la grace efficace, et avec la suffisante seulement, comme l'Eglise nous oblige de le croyre contre l'heresie de Jansenius (p. 315).

On ne peut trouver d'argument plus jésuitique que cette préférence accordée à la grâce suffisante au détriment de la grâce efficace, et sans doute ce commentaire fut-il fait par un Révérend Père. Où, quand, comment ? Le livre gardera sans doute longtemps son secret. D'autres cas de figure similaires se présentent quelques années plus tard, mais cette fois le *Nouveau Testament* de Mons est en cause. Le lecteur d'un recueil intitulé *Sentences, prières et instructions chrestiennes tirées de l'Ancien & du Nouveau Testament* dû au duc de Luynes mentionne dans la page de garde :

Les passages qui sont icy extraits du nouveau testament sont pour la plus part les mesmes qui se trouvent en la traduction du nouveau testament de Mons faite par les jansenistes, laquelle a esté condamnée par le St Siege, et la lecture d'icelle deffenduë sous peine d'excommunication encouruë ipso facto. Voyez les pages 330, 351, 369, 392, 412, 437, 459, 487, 497²⁹.

Au XVIII^e siècle, ce *Nouveau Testament* demeure dans la mire de l'orthodoxie, et on en trouve un grand nombre dans l'Enfer. Plusieurs d'entre eux contiennent également des annotations ayant trait aux querelles sur la grâce, ou aux traductions fautives favorisant l'exposition d'une « erreur ».

Par ailleurs, à la suite des accusations portées par Pascal dans les *Provinciales* contre la morale relâchée des Jésuites, parurent plusieurs titres reprenant ses déclamations antimolinistes. On en trouve un exemple dans la *Morale des Jésuites* de Nicolas Perrault³⁰. L'ouvrage propose un inventaire commode des vices reprochés aux disciples de Molina : attiser la

haine (chap. 1), entretenir l'orgueil (chap. 2), favoriser le plaisir de la chair (chap. 3), la gourmandise (chap. 4), l'avarice (chap. 5), l'infidélité (chap. 6), etc³¹. Les principaux personnages incriminés dans ces procès sont souvent les mêmes : Sanchez, Amicus et Escobar³². L'indifférence et le « probabilisme » de la pensée jésuite se situent aux antipodes du rigorisme janséniste qui aspire toujours à transformer le péché véniel d'un laxiste en un péché mortel. Enfin, hormis certains titres d'Arnauld, une apologie des *Provinciales*, une *Défense de la discipline qui s'observe dans le diocèse de Sens*, une *Histoire et concorde des quatre évangélistes*³³ et quelques curiosités, les autres ouvrages jansénistes contenus dans l'Enfer sont de la première moitié du XVIII^e siècle et concernent la bulle *Unigenitus*³⁴.

On ne racontera pas ici la complexe histoire du jansénisme au siècle des Lumières, mais il convient tout de même de rappeler deux épisodes significatifs qui en orientèrent l'évolution. Commandée par Louis XIV à Clément XI pour éteindre de prétendus foyers de dissension, la bulle *Unigenitus Dei Filius* condamne en cent une propositions l'ouvrage de l'oratorien Pasquier Quesnel, *Réflexions morales sur le Nouveau Testament* (1671 ; 1699). La classe religieuse se sépara en « appelants » à la bulle décidés à contester la décision pontificale et en « acceptants », soit, de façon générale, des Jésuites et des membres du clergé près de la cour. Certains milieux appelants furent peu à peu gagnés par un mysticisme teinté de révolte à l'égard des autorités visibles. En 1727, après la mort du diacre appelant François de Pâris, lequel fut inhumé au cimetière de la paroisse de Saint-Médard, des scènes d'hystérie collective et de « miracles » eurent fréquemment lieu sur son tombeau. C'est la fameuse époque des « convulsionnaires de Saint-Médard ». Autant d'agitation ne fut pas sans influencer la production d'imprimés : un nombre phénoménal d'écrits de toutes sortes parut entre 1713 et la fin des années 1730 ;

des libelles pour la plupart anonymes condamnant ou défendant les convulsionnaires et le type de lecture de l'Écriture que cette attitude commandait, soit le « figurisme³⁵ ». Or, on retrouve une quantité plutôt importante de ces textes au Séminaire de Québec³⁶.

À notre connaissance, on a peu étudié l'impact de la bulle *Unigenitus* en Nouvelle-France³⁷. Au début du XX^e siècle, Amédée Gosselin, dans un document demeuré manuscrit intitulé *Le jansénisme au Canada*, trace avec scepticisme les lignes sommaires de la pénétration d'une telle erreur en Nouvelle-France : « Le jansénisme, en tant que doctrine, réussit-il à s'introduire au Canada ? Nous ne le croyons pas. Du moins aucun document de valeur ne le prouve³⁸ ». Son histoire se résume à quelques points présentés de façon à réduire la crédibilité d'un possible impact de cette dissidence dans la terre des glorieux évangélistes : l'anecdote du moine défroqué Dom Poulet qui passa en Nouvelle-France entre 1714 et 1718³⁹ et refusa de signer le formulaire d'acceptation de la bulle, malgré l'ordre de Monseigneur de Saint-Vallier, puis un second, soit la venue en 1712 du futur prêtre appelant Dominique Varlet, qui fut missionnaire en Louisiane et, par la suite, membre de la communauté du refuge janséniste aux Pays-Bas⁴⁰. Pourtant, hormis ces quelques anecdotes qui tiennent un peu de la légende et à propos desquelles l'historiographie demeure discrète, s'il est une voie qu'a pu emprunter le jansénisme pour parvenir au Canada, c'est bien celle du livre, comme l'a vaguement évoqué le biographe de Monseigneur de Laval, Louis Bertrand de Latour :

MM. Brisacier et Tiberge s'étant ouvertement déclarés pour leurs confreres de la Chine contre les Jésuites, pour les raisons que tout le monde sait, entraînent toutes les Missions Etrangères, dont ils furent si longtemps les chefs, & répandirent dans tout le Nouveau

monde leurs ouvrages sur les cultes Chinois. Avec ces ouvrages passerent, sans doute contre leur intention, une foule de livres jansénistes. [...] Le venin ne tarda pas à couler en Canada, ainsi que l'éloignement pour les Jésuites, & par la ressemblance des intérêts lia le Séminaire avec les sectaires⁴¹.

Dans une lettre de Henri-Jean Tremblay, procureur du Séminaire des Missions Étrangères à Paris, adressée à l'abbé Charles de Glandelet⁴², on trouve quelques informations sur l'acheminement de livres interdits. Le correspondant parisien se fait un scrupule de ne point faire parvenir de livres suspects d'hétérodoxie, tels que ceux de la mystique Maria de Jesus (1602-1665) :

Je suis tout a fait surpris qu'après la Censure des ouvrages d'Agreda vous me les demandies encore, ne sçavez vous pas que des qu'un livre est censuré on en supprime les exemplaires, et on ne les vend plus publiquement, Je ne trouveroy pas mesme en secret des exemplaires de celuy cy, car il [...] n'a pas esté assez estimé pour qu'on en ait conservé. Je ne sçay qui vous a pu dire que cette censure n'avoit pas esté faite que par Cabale, car il y en eut jamais moins pour la censure d'un livre. Il y eu quelques contestations entre quelques Docteurs pour des presseances, mais pour la condamnation du livre, elle se fist unanimement, et comme dit M. Tiberge à qui je dis qu'on vous avoit raportée [*sic*] que cette condamnation n'avoit pas esté tout a fait legitime, il ne faut dit-il que lire la censure pour se persuader qu'il y a mil extravagances dans ce livre, et qu'il ne merite aucune consideration ; je serois faché qu'il parut a d'autres que vous donné creance a ces visions ; cela ne feroit pas bon effet⁴³.

Si on ne trouve pas d'ouvrages de cette auteure espagnole dans le catalogue du Séminaire, il n'en va pas de même pour les livres des appelants. Le correspondant parisien tient au

fait Glandelet de l'actualité censoriale entourant le jansénisme, comme en atteste un autre extrait de cette même longue missive :

Je ne sçay ce qu'on a trouvée [*sic*] à redire a l'analyse du Pere Mauduit de l'oratoire, c'est un livre universellement estimé. Il est dans les sentimens des Thomistes sur la grace mais il ne paroist pas avoir de propositions janseniste [*sic*]. J'envoie cette année la morale sur le Pater a Mr. Bouteville, je n'en envoie pas à Mr. Poquet. Ce livre a esté soupçonné cependant il a esté trop estimé ; *après tout je ne croirois pas que pour quelques propositions qui sont rependues dans un livre qui pourroient estre suspectes, il fallut rejeter un bon livre.* Les Sts en ont usé autrement : ils ont cherché la vérité et s'en sont servis par tout où ils l'ont trouver [*sic*]. S'il falloit que je fisse un examen de tous les livres qu'on me demande je serois fort à plaindre, et à moins que je ne les connoisse mauvais je ne puis me dispenser de les envoyer⁴⁴.

Un libelle antijanséniste manuscrit préservé au Séminaire et intitulé *Acte d'acceptation de la Constitution signifié à M. l'Evêque d'Arras* accuse pourtant ce même Michel Mauduit (1634 ?-1709) de ne pas souscrire à la Constitution :

Un Mauduit, soutenû du docte Beurain, ne reconnoit rien de plus grand, ni de plus redoutable, apres vous, qu'un Official d'Arras. Ses sentences sont superieures aux décisions de la chaire de Pierre ; et il semble quelquefois qu'ils vont citer a leur Tribunal, le Vicaire de Jesus Ch. pour le condamner⁴⁵.

De la correspondance témoignant de l'intérêt suscité par l'actualité religieuse d'outre-mer en Nouvelle-France jusqu'à ce traité jésuite qualifié d'« indigne » en passant par les innombrables *Nouveau Testament* de Mons, tout laisse présager la présence de textes appelants dans la bibliothèque du Séminaire. Sont-ils pour autant dans l'Enfer ? On l'a mentionné plus haut,

le lecteur opposé aux jansénistes du XVII^e siècle laisse des annotations témoignant de son désaccord dans les livres qui proviennent de la bibliothèque du Collège des Jésuites. Pour leur part, les documents contemporains de la bulle et des convulsions ne portent, à quelques exceptions près, ni notes manuscrites, ni ex-libris. Il s'agit pourtant, pour la plupart, d'ouvrages favorables à la Constitution⁴⁶. De même, la majorité des titres opposés à la bulle sont privés d'ex-libris et ne se trouvent point dans l'Enfer. Tout au plus ont-ils été rangés, sans doute au XX^e siècle, dans quelques-unes des nombreuses boîtes titrées « Polémique ».

Évoquons d'abord deux livres importants dans cette affaire : le *Nouveau Testament* de Quesnel⁴⁷ et les *Règles pour l'intelligence des saintes Ecritures* de Jacques-Joseph Duguet⁴⁸. Le premier titre, condamné par le pape, ne figure pas dans l'Enfer. Le second, un ouvrage de piété issu des milieux appelants reconnu comme étant la bible du figurisme, demeure introuvable⁴⁹. Deux cas nettement moins connus visent à la fois les Jésuites et la bulle elle-même : un *Memoire, pour la defense de la Doctrine, & de la conduite de Dom Barthelemy Thiadot, Religieux Benedictin de l'Ordre, & étroite Observance de Cluny, accusé d'erreur, pour avoir prêché, qu'il faut rapporter à Dieu toutes ses actions*⁵⁰, et une *Censure portée par la faculté de theologie de Nantes, contre les propositions du Pere Jacques-Henri Harivel, Professeur de Philosophie au College des Jesuites de Vannes*⁵¹. Sans trace de possession aucune, les deux titres, et surtout le dernier, devraient très certainement figurer au registre des textes interdits pour leur ton très dur à l'égard des Jésuites et de la bulle :

Venons au fait & parlons sans détour. Il est certain que la Bulle enferme la doctrine des Jésuites. Personne ne sauroit légitimement nier cette proposition. Ce sont les Jésuites qui l'ont sollicitée ; ce sont les Jésuites qui l'on

obtenu ; ce sont les Jésuites qui l'appuient ; & bien du monde est persuadé qu'elle est leur propre ouvrage⁵².

Pourtant, aucune marque infamante n'y apparaît. Il en va de même pour un *Systeme des nouveaux mandemens des Eveques qui ont accepté la Bulle Unigenitus, renversé par la Tradition unanime, & la Discipline perpetuelle de l'Eglise*⁵³. Dans le cas inverse, deux titres opposés à la Constitution apparaissent à l'Enfer sur les fiches cartonnées : *Mémoire dans lequel on examine si la Constitution Unigenitus est legitime*, et un *Mémoire dans lequel on examine si l'appel interjeté au futur concile général de la Constitution Unigenitus est légitime*⁵⁴. Ils semblent s'être tout simplement envolés en fumée. Les documents portant sur cette question ayant appartenu aux Jésuites présentent, quant à eux, l'ex-libris de leur société. C'est le cas de ces deux exemples : *Objections et réponses au sujet de la Constitution Unigenitus*⁵⁵ et *Le naturalisme des convulsions dans les Maladies de l'Epidémie Convulsionnaire*⁵⁶. Le biographe de Monseigneur de Laval a bien pu affirmer que quelques livres jansénistes seraient par inadvertance arrivés à Québec lors de la querelle des rites chinois au tournant du XVIII^e siècle — un sceptique se défierait d'une telle énormité — mais cela n'éclaire pas pour autant la présence de pamphlets parus entre 1713 et 1735. Certes, on devait suivre l'actualité d'un débat théologico-politique aux si nombreuses implications, mais cela ne change rien au fait : on a lu au Séminaire de Québec des traités dirigés contre la bulle *Unigenitus* qui ne portent pas d'ex-libris et qui n'ont jamais figuré dans l'Enfer. S'agit-il encore de livres arrivés par inadvertance ? Comme les Jésuites et le Séminaire des Missions Étrangères identifient toujours leurs imprimés par des ex-libris très précis, doit-on conclure que ces documents révèlent un aspect méconnu, voire clandestin, du jansénisme en Nouvelle-France ? On ne peut encore se prononcer avec certitude, mais l'hypothèse mérite d'être considérée.

* * *

Au terme de cette intrusion dans l'Enfer du Séminaire de Québec, il apparaît une fois de plus que l'histoire du livre religieux en Nouvelle-France ne saurait se réduire, comme l'a montré Nelson-Martin Dawson, à une vaine liste de catéchismes poussiéreux⁵⁷. À la lumière du protestantisme et du jansénisme, la notion même de censure religieuse apparaît autrement plus complexe que ce qu'une apologie de la religion et un anticléricalisme binaires le supposent. Le livre religieux hétérodoxe permet à ce titre d'éviter certains pièges historiographiques reconduisant cette sempiternelle confrontation. D'autres recherches permettront de vérifier s'il y a plus de jansénistes et de protestants que de philosophes du XVIII^e siècle dans les différents Enfers québécois, mais il importe surtout de considérer que la valeur heuristique de ces centaines d'in-folio parisiens et d'in-quarto hollandais ne fait aucun doute. Et pour cause : ils permettent de rétablir et d'entretenir un dialogue unique avec une mémoire érudite en partie oubliée⁵⁸. Enfin, si ce trop bref survol de la question du protestantisme et du jansénisme aux XVII^e et XVIII^e siècles dans l'Enfer du Séminaire de Québec a pu un tant soit peu contribuer à l'histoire des idées religieuses en Nouvelle-France, cette étude, tout aussi succincte qu'elle soit, n'aura pas été vaine.

APPENDICE

LES OUVRAGES HÉTÉRODOXES DE LA SECTION *ENFER* DE LA BIBLIOTHÈQUE DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC : UN APERÇU SOMMAIRE

Lan Tran
Musée de la civilisation
Québec
ltran@mcq.org

Fondée en 1678 par M^{gr} de Laval, la bibliothèque du Séminaire de Québec contient aujourd'hui une riche collection de 180 000 volumes. D'abord destinée à la formation des prêtres et des élèves du Petit et du Grand Séminaire, elle a ensuite compté parmi ses lecteurs, de 1852 à 1964, les professeurs et les étudiants de l'Université Laval. Contrairement à l'importante bibliothèque du Collège des Jésuites qui résulte de divers transferts, surtout après la défaite de 1760, celle du fonds ancien du Séminaire présente l'intéressante particularité d'avoir été conservée dans sa totalité depuis sa création. La collection comprend encore celle du Collège des Jésuites léguée au Séminaire en 1797 par le dernier survivant de la Compagnie de Jésus en Nouvelle-France, le père Casot. Inscrite dans la tradition humaniste, cette collection à caractère encyclopédique illustre, d'une manière équilibrée, diverses disciplines littéraires et scientifiques du XVI^e au XX^e siècle.

À ses débuts, la bibliothèque du Séminaire contient surtout des ouvrages religieux. En effet, la sélection des livres doit alors répondre aux exigences de l'enseignement de la théologie, alors prodigué au Grand Séminaire. C'est à l'abbé Henri-Jean Tremblay, procureur du Séminaire à Paris de 1692 à 1740, que revient la charge de pourvoir l'institution canadienne des livres dont elle a besoin. Sa première tâche est de veiller à ce que tous les achats de livres effectués en France ou à Québec soient faits avec vigilance, cela afin d'assurer la formation d'un clergé indigène adéquatement pourvu des connaissances et des qualités morales requises pour l'exercice du ministère sacerdotal. Ayant le mandat d'acquérir des livres pour la bibliothèque et celui de censurer les livres de théologie pour le Séminaire, l'abbé Tremblay joua peut-être un rôle dans la création de l'*Enfer* au sein de la bibliothèque du Séminaire. Soupçonné d'être janséniste, il rejette avec ardeur la morale des Jésuites. De fait, plusieurs livres dirigés contre les molinistes conservés dans la section *Enfer* du fonds ancien du Séminaire présentent l'ex-libris du Séminaire des Missions Étrangères de Paris.

D'autre part, l'inscription à l'*Enfer* de certains livres du Séminaire est l'œuvre de l'un de ses prêtres, l'abbé Arnault-Germain Dudevant. Avant son départ pour la France en 1782, Dudevant entreprend en effet l'inventaire de la bibliothèque. Sur les 4 883 volumes que contient le catalogue, trente-neuf titres, formant un total de quatre-vingts volumes, sont déposés dans l'*Enfer*. La mention « À l'index », parfois répétée soigneusement sur la page de garde, mais plus souvent inscrite en haut de la page de titre, et accompagnée quelquefois des notes de Dudevant telles que « très méchant », « mauvais », « protestant », « janséniste », montre bien que la censure des ouvrages relevait de la responsabilité des bibliothécaires, directeurs et procureurs du Séminaire.

Aujourd'hui, un inventaire sommaire des ouvrages hétérodoxes religieux du fonds ancien du Séminaire de Québec relève la présence de soixante-six titres. Ils sont classés d'après un système de cote alphanumérique allant de 1 à 112 avec, sous le titre, l'inscription « À l'index ». Ce fonds contient des œuvres religieuses parues aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles qui furent principalement rédigées par des auteurs protestants ou jansénistes. Les titres sont répartis en cinq catégories : Écriture Sainte, Histoire, Théologie (dogmatique, morale, polémique, ascétique), Livres de spiritualité et Sermons. Plusieurs portent des ex-libris manuscrits du Collège des Jésuites ou du Séminaire de Québec, lesquels se présentent de cette façon : « *Collegium Quebecensis Societatis Iesu Inscriptus in catalogo 1720, 1745* » ou encore « *Coll. Queb. Soc. Iesu. Cat. Inscr. 1720, 1745* » (Collège de Québec de la Compagnie de Jésus inscription au catalogue 1720, 1745). Selon Reuben Gold Thwaites⁵⁹, les ex-libris datés de 1720 et de 1745 indiquent les années de compilation d'un inventaire qui, d'après le catalogue des obédiences de la Compagnie de Jésus, serait probablement l'œuvre du régent Pierre Lauré, assigné comme bibliothécaire du collège en 1716. Au XVII^e siècle, l'ex-libris de la bibliothèque du Séminaire était, quant à lui, signifié par l'inscription manuscrite « Au Sém. des Miss. Étrang. de Québec [Au Séminaire des Missions Étrangères de Québec] » avec ou sans la date d'acquisition, ou plus souvent par la mention « Séminaire de Québec ».

La liste des ouvrages qui suit permet un bref tour d'horizon des pratiques de lecture ayant trait à la pénétration des livres hétérodoxes dans le clergé canadien aux XVII^e et XVIII^e siècles. Loin de constituer un inventaire complet des livres inscrits à l'*Enfer*, elle permet cependant de mieux saisir l'importance et la portée des polémiques religieuses européennes dans la colonie française et dans ce qui allait devenir la *Province of Quebec*.

**Liste des ouvrages hétérodoxes des XVII^e et XVIII^e
siècles conservés dans la section *enfer* du séminaire de
québec**

I. Ouvrages protestants

Abbadie, Jacques, *Traité de la vérité de la religion chrétienne*, 1re partie, Rotterdam, Reinier Leers, 1689.

Abbadie, Jacques, *Traité de la vérité de la religion chrétienne*, 2e partie, Rotterdam, Reinier Leers, 1689. « ex-lib. Coll. Queb. Soc. Jesu. Cat. Inscr. 1720, 1745 ».

Abbadie, Jacques, *Traité de la vérité de la religion chrétienne*, La Haye, Jean Néaulme, 1716. « ex-lib. Sém. des Miss. Etrang. de Québec 1756 ».

Abbadie, Jacques, *Traité de la vérité de la religion chrétienne*, La Haye, Jean Néaulme, 1741. « ex-lib. Sém. des Miss. Etrang. de Québec 1756 ».

Abbadie, Jacques, *Traité de la vérité de la religion chrétienne*, La Haye, Jean Néaulme, 1743. « ex-lib. Sém. des Miss. Etrang. de Québec ».

Barbeyrac, Jean, *Traité de la morale des Pères de l'Église*, Amsterdam, P. De Coup, 1728. « ex-lib. Sém. des Miss. Etrang. de Québec 1759 ».

Binghami, Joseph, *Origines, sive Antiquitates ecclesiasticæ*, Halæ [Halle], 1724. « ex-lib. Sém. des Miss. Etrang. de Québec ».

Boughen, Edward, *Short Exposition of the Catechism of the Church of England*, Londres, Christopher Wilkinson, 1679. « ex-lib. William Porter his book nov. 17, 1717 ».

Calvin, Jean, *Concordance qu'on appelle Harmonie*, Genève, Badius, 1568. « ex-lib. Ant. Parant ptre Sém. de Québec ».

Claude, Jean, *La défense de la Reformation*, Quevilly, Jean Lucas, 1673. « ex-lib. Coll. Queb. Soc. Jesu. Cat. Ins. 1720, 1745 ».

Claude, Jean, *Les œuvres posthumes de Mr. Claude*, Amsterdam, Pierre Savouret, 1688.

Daillé, Jean, *La Foy fondée sur les saintes Escritures*, Charenton, Louis Perier, 1634. « ex-lib. Sém. de Québec 1782 ».

Daillé Jean, *Réplique de Jean Daillé aux deux livres que Messieurs Adam et Cottiby ont publiez contre luy*, Genève, Iean Antoine, Samuel de Tournes, 1664. « ex-lib. Sém. des Miss. Etrang. de Québec 1782 ».

Daillé, Jean, *Traicté de l'employ des saints peres*, Genève, Pierre Aubert, 1632. « ex-lib. Sém. de Quebec ».

Drelincourt, Charles, *Le triomphe de l'Eglise sous la Croix*, Genève, Jean Antoine et Samuel de Tournes, 1670.

Du Moulin, Pierre, *Accroissement des eaulx de Siloé*, La Rochelle, 1604.

Du Moulin, Pierre, *De la Vocation des pasteurs*, Charenton, Iean Antoine Ioallin, 1619.

Du Moulin, Pierre, *Examen du livre du Père Joseph de Morlais*, Sedan, P. Jannon, 1641. « ex-lib. au Sém. des Miss. Etrang. de Québec ».

Du Moulin, Pierre, *Troisième decade de sermons*, Genève, Pierre Aubert, 1615.

Grotius, Hugo, *Hugo Grotius de veritate religionis christianæ*, Amsterdam, Elzéviere, 1662. « ex-lib. E. Boullard Sém. des Miss. Etrang. de Québec 1684 ».

Grotius, Hugo, *Traité de la vérité de la religion chrétienne*, Paris, P. N. Lottin et P.G. Le Mercier Fils, 1724. « ex-lib. de Gravel Prêtre 1755 et Sém. des Miss. Etrang. de Québec 1802 ».

Juénin, Gaspard, *Institutiones theologicæ ad usum seminariorum*, Paris, J. Anisson, 1700-1702.

Jurieu, Pierre, *L'Esprit de Mr. Arnaud, Deventer, Heritiers de Jean Colombius*, 1684. « ex-lib. Coll. Queb. Soc. Jesu. Cat. Inscr. an 1745 ».

Jurieu, Pierre, *Histoire abrégée du Concile de Trente*, Genève, 1682.

Jurieu, Pierre, *Traité de la dévotion*, Saumur, R. Péan, 1678.

Jurieu, Pierre, *Traité historique, contenant le jugement d'un protestant sur la théologie mystique sur le quiétisme et sur les démêlés de l'évêque de Meaux avec l'archevêque de Cambrai*, [s.l.], 1700.

La Liturgie ou formulaire des Prières publiques selon l'usage de l'Eglise anglicane, La Haye, Jean Néaulme, 1734.

Le Nouveau Testament, Genève, Samuel Chouët, 1658. « ex-lib. Coll. Queb. Soc. Jesu. Cat. Inscr. an 1745 ».

Les raisons d'un protestant Qui l'empêche de se faire Papiste, Londres, Jean & Guillaume Olivier, 1766. « ex-lib. Sém. des Miss. Etrang. de Québec ».

Marot, Clément et Théodore de Bèze, *Les Pseaumes mis en rime françoise*, Genève, François Jaquy, pour Antoine Vincent, 1562.

Pajon, Claude, *Examen du livre qui a pour titre : Préjugés légitimes contre les calvinistes*, Bionne, Orléans, Antoine Rousselet, 1673. « ex- lib. Bibliothèque de l'Hôpital Général de Québec ».

Perrin, Jean-Paul, *Histoire des Vaudois*, Genève, Matthieu Berjon, 1618.

Pictet, Benedict, *La théologie chrétienne et la science du salut*, Genève, Cramer, 1721. « ex-lib. Sém. des Miss. Etrang. de Québec ».

Plaintes des Eglises reformées de France sur les violences et injustices qui leur sont faictes en plusieurs endroits du Royaume, [s.l., s.n.], 1770. « ex-lib. Sém. des Miss. Etrang. de Québec ».

Renoult, Jean-Baptiste, *Histoire des variations de l'Eglise gallicane, en forme de lettres écrites à M. de Meaux*, Amsterdam, Nicolas Chevalier, 1703.

Renoult, Jean-Baptiste, *Réponse de Mr. Renoult... à son père pour se justifier d'hérésie*, 3e édition, Amsterdam, Jean du Fresne, 1699.

Rivet, Guillaume, *La defence des droits de Dieu*, Saumur, I. Lesnier et Isaac Desbordes, 1634.

Roques, Pierre, *Le pasteur évangélique, ou Essais sur l'excellence et la nature du St. Ministère*, Basle, Jean-Louis König, 1723.

The book of Common Prayer and Administration of the Sacraments and other Rites and Ceremonies of the Church, Londres, Charles Bill, 1706.

The morning Exercise against Popery. Or the Principal errors of the Church of Rome detected and confuted in a Morning-Lecture, Londres, A. Maxwell, 1675. « ex lib. Sém. des Miss. Etrang. de Québec ».

The Nullity of the Romish Faith or A Blow at the Root of the Romish Church, Oxford, Ric. Davis, 1667. « ex-lib. Sém. des Miss. Etrang. de Québec ».

The Psalms of David in Metre, Newly Translated with Annotations of David Dickson, professor of Divinity in College of Edinburgh, Belfast, James Magee, 1702.

Turretini, Jean Alphonse, *Cogitationes et dissertationes theologicae*, Genève, Barrillot et fils, 1737.

II. Ouvrages jansénistes

Arnauld, Antoine, *De la Fréquente communion où les sentiments des Pères, des Papes et des Conciles, touchant l'usage des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, sont fidèlement exposez*, Lyon, C. Plaignard, 1739. « ex-lib. Séminaire de Québec ».

Arnauld, Antoine, *Histoire et concorde des quatre Evangelistes*, Paris, Chez [la veuve] Charles Savreux, 1669. « ex-lib. Séminaire de Québec 1685 ».

Arnauld, Antoine, *La Perpetuité de la foy de l'Eglise catholique touchant l'Eucharistie*, Paris, Chez [la veuve] Charles Savreux, 1704-1713. « ex-lib. Séminaire de Québec ».

Censure portée par la faculté de theologie de Nantes, contre les propositions du Pere Jacques-Henri Harivel, Professeur de Philosophie au College des Jesuites de Vannes en 1721, [s.l.], 1722.

Dussaussy, abbé, *La vérité rendue sensible à tout le monde, Sur les contestations dont l'Eglise est agitée, & en particulier sur la Constitution Unigenitus*, Utrecht, 1742. « ex-lib. de Michaelis Beviano ».

Dussaussy, abbé, *La verité rendue sensible a tout le monde contre les défenseurs de la Constitution Unigenitus*, [s.l., s.n.], 1719. « ex-lib. Séminaire de Quebec 1782 ».

Gesvres, François, *Defensio Arnaldina, sive Analytica synopsis libri de correptione et gratia*, Anvers, 1700. « ex-lib. Séminaire de Québec ».

Jansen, Cornelius, *Cornelii Iansenii Episcopi Iprensis Augustinus seu Doctrina Sancti Augustini, [...] tribus tomis comprehensa*, Rothomagi [Rouen], Ioan. & Davidis Berthelin, 1652.

L'Office de l'Eglise et de La vierge en latin et en françois, Paris, Chez la veuve I. Canuisat et P. Le Petit, 1651. Note : Par J. Dumont, pseud. de Lemaistre de Sacy, Isaac. « ex-lib. Séminaire de Québec ».

Le Nouveau Testament de nostre Seigneur Jesus Christ / traduit en françois selon l'edition Vulgate, avec les differences du grec, Mons, Gaspard Migeot, 1667. « ex-lib. Séminaire de Québec ».

Les epistres de S. Paul : Les epistres canoniques. L'Apocalypse, Mons, Gaspard Migeot, 1667. « ex-lib. Coll. Queb. Soc. Jesu. Cat. Inscr. an 1745 ».

Luynes, Louis-Charles d'Albert, duc de [pseud. Antoine de Lavall], *Sentences, prières et instructions chrestiennes, tirées de l'Ancien et du Nouveau Testament*, Paris, Pierre Le Petit, 1676. « ex-lib. Sem. miss. kebec ».

Montalte, Louis de, *Apologie des lettres Provinciales*, Delft, chez Henry Van Rhin, 1698.

Nicole, Pierre, *Préjugés légitimes contre les calvinistes*, Paris, 1671.

Perreault, Nicolas, *La Morale des Jésuites*, Mons, Veuve Waudret, 1667.

Prussurot, Louis, *Défense de la discipline qui s'observe dans le diocèse de Sens, touchant l'imposition de la pénitence publique, pour les péchez publics*, Sens, 1673.

Quesnel, Pasquier, *Histoire des religieux de la compagnie de Jésus*, Utrecht, 1791-1972.

Vernant, Jacques de, *La doctrine ancienne des théologiens de la Faculté de Paris*, Mets, 1666. « ex-lib. Séminaire de Québec 1711 ».

III. Autres ouvrages polémiques

Anticoton, ou refutation de la lettre declaratoire du pere Coton, 1611.

Arrest de la Cour de Parlement contre le tres-meschant parricide F. Ravailiac [May 27, 1610.], Paris, F. Morel, P. L'Huillier & P. Mettayer, 1610.

Gerberon, Gabriel, *Histoire générale du jansénisme, contenant ce qui s'est passé... au sujet du livre intitulé : Augustinus*, Amsterdam, J. L. de Lorme, 1700. « ex-lib. Séminaire de Québec 1784 ».

Pirot, Georges, *Apologie pour les casuites [sic] contre les calomnies des jansenistes*, Paris, 1668. « ex-lib. Coll. Queb. Soc. Jesu. Cat. Inscr. 1745 ».

NOTES

¹ Voir l'abbé Louis Bethléem, *Romans à lire et à proscrire*, Paris, Éditions de la revue des lectures, 1928. En 1941, le chancelier de l'archevêché de Québec décrit à l'abbé Albert Aubel, alors bibliothécaire de l'Université Laval, les différentes permissions accordées pour accéder aux livres défendus : « La permission de lire les livres défendus doit toujours s'entendre à l'exclusion des trois catégories de livres suivantes : a) les livres qui défendent ou prônent ex professo l'hérésie ou le schisme ; b) les livres qui s'acharnent à démolir les fondements mêmes de la religion ; c) les livres qui traitent ex professo de choses obscènes ». [Paul Bernier à Albert Aubel, 18 mars 1941], Musée de la civilisation, fonds d'archives du Séminaire de Québec, SME9/321/10c. Comme toutes les archives utilisées proviennent du Séminaire de Québec, on ne donnera désormais que les fonds particuliers dont sont tirés les documents cités.

² Pour s'en convaincre, on n'a qu'à consulter ce témoignage datant du XVIII^e siècle : « De plus le seminaire a souffert trois incendies qui ont consumé leurs meubles, leurs effets et une grande partie du Seminaire. Et pour surcroit de malheur ce qu'on leur envoyoit de France pour remplacer en partie de si grandes pertes a pery, soit par divers Naufrages arrivés aux vaisseaux qui alloient en Canada, soit par les corsaires qui en tems de guerre ont pris divers Batimens », [*Memoire du Seminaire des Missions etrangeres de Paris sur l'Estat*

present du Séminaire de Québec présenté à Monseigneur le Comte de Maurepas en 1734, f. 2], non numéroté, dorénavant n.n., SME1/5/50-50b.

³ Voir sa dernière contribution à l'histoire de la rhétorique et de son enseignement au Québec, « Les archives du néo-classicisme. Urbain Boiret et Joseph-Octave Plessis, lecteurs de la *Rhetorica* (1768-1769) de François Le Guerne », dans Marc André Bernier, dir., *Archive et poétique de l'invention*, Québec, Nota Bene, 2003, pp. 55-79.

⁴ Sur le fonds ancien du Séminaire de Québec, voir l'article d'Antonio Drolet, « La bibliothèque du Collège des Jésuites », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 14, n° 4 (mars 1961), pp. 487-544, de même que l'étude de Monique Laurent, *Le catalogue du Séminaire de Québec, 1782*, thèse de diplôme en études supérieures (histoire), Université Laval, 1973, 101 p. Voir enfin Gilles Gallichan, « Étude de cas : La bibliothèque du Collège des jésuites », dans Yvan Lamonde et al., dir., *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada. Volume I : Des débuts à 1840*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2004, pp. 58-61.

⁵ Les XVI^e et XVII^e siècles ne sont pas non plus exempts d'auteurs qui « méritent » de figurer dans l'Enfer : Érasme, Montaigne, Rabelais et Descartes y sont présents. En ce qui concerne ces exemples célèbres, il semble bien que le Séminaire se soit inspiré de l'*Index librorum prohibitorum* romain, quoique l'Église de France ne suive pas toujours les prescriptions du célèbre catalogue.

⁶ La *doxa* contre laquelle s'érige l'hétérodoxie religieuse est dans la plupart des cas le Saint-Siège, sa tradition et ses conciles. En ce qui concerne l'âge classique, la norme doxique est bien entendu contenue dans les décrets du concile de Trente. Même si différents acteurs provenant d'horizons très divers représentent cette hétérodoxie, ils n'attaquent, dans la plupart des cas, que Rome.

⁷ Maurice Fleurent, dans *L'éducation morale au petit Séminaire de Québec (1668-1857)*, thèse de doctorat (histoire), Université Laval, 1977, 504 p., aborde les tensions entre laxisme jésuitique et rigorisme janséniste, mais néglige d'aborder la question protestante, de même que les polémiques ayant trait à la bulle *Unigenitus*.

⁸ Les cas de censure de la liberté de presse ont davantage attiré l'attention des historiens ; qu'on pense à l'emprisonnement de Fleury Mesplet ou à celui de Pierre Bédard. Pour ce qui est du théâtre, la recherche récente a fait une intéressante percée du côté des Jésuites. Yves Bourassa traite par exemple du cas de Charles-François Bailly de Messein qui aurait, à l'encontre des pratiques de l'Église, fait jouer une comédie au Séminaire de Québec en 1775. On ne sait

toutefois toujours pas si elle fut bel et bien présentée. Voir Yves Bourassa, « Les coulisses de la scène jésuite », dans Marc André Bernier, dir., *Archive et poétique de l'invention*, op. cit., pp. 101-115.

⁹ Grâce aux travaux de Pierre Hébert dans *Censure et littérature au Québec. Le livre crucifié (1625-1919)*, Saint-Laurent, Fides, 1997, 244 p., la recherche peut désormais se consacrer à l'examen détaillé de périodes qu'il considère pourtant déjà bien connues et, entre autres, à la censure destinée principalement aux ecclésiastiques. De même, cet article se veut une sorte d'imparfait complément à une étude de François Melançon qui ne porte pas sur le contenu des bibliothèques ecclésiastiques à Québec aux XVII^e et XVIII^e siècles. Voir François Melançon, « Façonner et surveiller l'intime : lire en Nouvelle-France », dans Manon Brunet et Serge Gagnon, dir., *Discours et pratiques de l'intime*, Québec, IQRC, 1993, pp. 17-45.

¹⁰ Voir le retour que fait Pierre Hébert sur cette anecdote dans *Censure et littérature au Québec*, op. cit., pp. 26-28. L'Enfer contient toujours un exemplaire de ce texte, dans un recueil de pièces du XVII^e siècle relié vraisemblablement au XVIII^e siècle. Il s'agit du troisième document, *Anticoton, ou refutation de la lettre declaratoire du Pere Coton, liure où est prouvé que les Iesuites sont coupables & auteurs du parricide execrable commis en la personne du Roy tres-Chrestien Henry III d'heureuse memoire*, s.l., 1611. C'est un certain Simon Imbert qui aurait apporté dans ses malles l'*Anti-Coton*. Sur cette question, voir les récentes analyses de Caroline Galland, « L'administration du spirituel par l'établissement des missions : Champlain, les Récollets et la Nouvelle-France », dans les actes du colloque *De l'estuaire de la Seine à la Nouvelle-France*, tenu au Havre les 2-3 avril 2004, sous presse.

¹¹ [*Memoire de l'Evesque de Quebec sur les Protestants*, f. 207], MS-17.

¹² On trouve en effet seulement deux titres.

¹³ Les *Annotations* de Grotius forment une série de remarques sur l'Ancien Testament visant à montrer que, dans la plupart des cas, les prophéties ne désignent pas toujours le Messie. Publié en 1641, cet ouvrage qui donna une grande impulsion à l'interprétation littérale des Écritures dans l'Europe moderne ne figure pas dans les registres du Séminaire.

¹⁴ Hugo Grotius, *De veritate religionis christianaë*, Amstelodami [Amsterdam], Officina Elseviriana, 1675, Musée de la civilisation, bibliothèque du Séminaire de Québec, fonds ancien. Comme tous les livres anciens cités dans cet article proviennent du fonds du Séminaire de Québec, on n'indiquera plus qu'ils sont tirés de celui-ci.

¹⁵ Jean Daillé, *Traicté de l'employ des Saints Peres*, Genève, Pierre Aubert, 1632, p. 10.

¹⁶ On trouve également un ouvrage de Jean Claude dirigé contre ce même livre antiprotestant : *La défense de la Reformation contre le livre intitulé Prejugez legitimes contre les Calvinistes*, Quevilly, Jean Lucas, 1673.

¹⁷ Claude Pajon, *Examen du livre qui porte pour titre, Prejugez legitimes contre les Calvinistes, divisé en trois parties*, Bionne, Orléans, Antoine Rousselet, 1673, p. 203.

¹⁸ Les fichiers indiquent un exemplaire de 1713 paru à Rotterdam, mais il semble avoir disparu.

¹⁹ Voir *Histoire abrégée du Concile de Trente*, Genève, 1682, *Traité historique, contenant le jugement d'un protestant sur la théologie mystique*, s.l., 1700, et enfin un *Traité de la dévotion*, Saumur, René Pean, [1675], date illisible.

²⁰ Jean Renoult, *Histoire des variations de l'Église gallicane*, Amsterdam, Nicolas Chevalier, 1703, p. 15.

²¹ *Ibid.*, p. 31.

²² *Ibid.*, p.15.

²³ Voir aussi *Réponse de Mr. Renoult à son père pour se justifier d'hérésie*, Amsterdam, Jean du Fresne, 1699.

²⁴ On sait maintenant que les huguenots ayant passé en Nouvelle-France n'ont pratiquement pas laissé de traces. Voir à ce sujet l'importante étude de Jean-Louis Lalonde, *Des loups dans la bergerie*, Saint-Laurent, Fides, 2002, 451 p.

²⁵ Les Messieurs de Port-Royal préféraient pour leur part le titre de « disciples de saint Augustin ».

²⁶ On n'a pas manqué de condamner certaines propositions qui se trouvent dans l'*Augustinus*. Vint d'abord la bulle *In eminenti* en 1642, puis celle qui, en 1653, accuse Jansenius d'avoir soutenu cinq propositions jugées hérétiques (*Cum occasione*), puis enfin la bulle *Ad sacram* (1656) qui ne donna pas raison à l'appel d'Antoine Arnauld.

²⁷ *Cornelii Iansenii Episcopi Iprensensis Augustinus seu Doctrina Sancti Augustini, [...] tribus tomis comprehensa*, Rothomagi [Rouen], Ioan. & Davidis Berthelin, 1652.

²⁸ Louis-Isaac le Maistre de Sacy, *Office de l'Église et de la Vierge en latin et en françois, avec les Hymnes traduites en vers*, Paris, Veuve Camusat, 1651, pp. 314-315.

²⁹ Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes, *Sentences, prières, et instructions chrétiennes*, Paris, Pierre Le Petit, 1676. Le même censeur semble avoir sévi dans une édition des *Epistres de Saint Paul* et de l'*Apocalypse*, Mons, Gaspard Migeot, 1679, et dans un *Nouveau Testament*, Mons, Gaspard Migeot, 1667, car on y retrouve ce même commentaire mot pour mot.

³⁰ Nicolas Perrault, *La Morale des Jésuites, extraite fidelement de leurs livres imprimez avec la permission et l'approbation des superviseurs de leur compagnie. Par un docteur de Sorbonne*, Mons, Veuve Waudret, 1667.

³¹ La première partie est la plus sensationnelle de l'ouvrage. Les deux dernières portent sur des questions davantage théologiques : la doctrine de la probabilité et le péché, d'une part, puis de la désobéissance des Jésuites aux commandements de Dieu, d'autre part.

³² Thomas Sanchez, dans son traité du mariage, *Compendium totius de S. Matrimonii sacramento* (1607) a laissé des analyses plutôt étonnantes des pratiques auxquelles les époux chrétiens ne peuvent se livrer. À ce propos, il faut garder des réserves à l'égard des assertions un peu militantes de Maurice Fleurent au sujet de ces Jésuites espagnols, dont l'orthodoxie demeure suspecte pour certains membres de la Compagnie au XVIII^e siècle, tel le père Antoine d'Espineul du *Journal de Trévoux* : « En somme, [dit Fleurent] l'ensemble des moralistes dont les œuvres constituent la bibliothèque du Collège de Québec sont probabilistes orthodoxes en dépit des accusations de laxisme dont la plupart sont victimes mais que très peu méritent », *L'éducation morale*, op. cit., pp. 93-94.

³³ *Défense de la discipline qui s'observe dans le diocèse de Sens, touchant l'imposition de la pénitence publique, pour les péchez publics*, Sens, Louïs Prussurot, 1673. Avec une note sur la page de garde : « Ce livre est un peu suspect je n'ay pas eu le tems de l'examiner ». On trouve également ce titre d'Antoine Arnauld, *Histoire et concorde des quatre évangelistes contenant selon l'ordre des tems la vie & les instructions de N.S. JESUS-CHRIST*, Paris, Veuve Charles Savreux et Pierre Esclassan, 1669. On lit cette note dans la page de garde : « Cette concorde est la traduction mesme du Nouveau Testament faite par les Jansenistes imprimée à Mons, laquelle a esté condamnée par le St Siège et la lecture d'icelle deffenduë sous peine d'excommunication ipso facto ».

³⁴ On doit cependant faire abstraction des ouvrages jansénistes du XVII^e siècle, dont le Séminaire ne détient qu'une édition tardive. C'est le cas par exemple du traité d'Arnauld *De la fréquente communion, ou les sentimens des Pères, des papes, et des conciles, touchant l'usage des Sacremens de penitence & d'Eucharistie, sont fidelement exposez* [...], Lyon, Claude Plaignard, 1739.

³⁵ Le figurisme constitue une forme d'exégèse fondée sur une eschatologie. Certains appelants élaborèrent une lecture figurative de l'Ancien Testament selon laquelle l'ancienne Loi préfigure non seulement la venue du Christ, mais aussi leur propre persécution. Les figuristes s'attendaient à ce que le prophète Élie revienne sur terre, un événement devant annoncer la conversion des Juifs et, enfin, la perte des oppresseurs. Sur toutes ces questions, on doit consulter l'ouvrage de Catherine Maire, *De la cause de Dieu à la cause de la nation. Le jansénisme au XVIII^e siècle*, Paris, Gallimard, 1998, 710 p.

³⁶ Seulement à la rubrique « *Unigenitus* » de la section « Matières », on trouve cinquante-trois titres.

³⁷ Hormis quelques allusions faites ici et là dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, il demeure beaucoup à faire dans ce domaine, surtout en considérant l'histoire des imprimés. Les bonnes mais frileuses analyses de Pierre Hurtubise ne rendent pas justice à la complexité du problème en Nouvelle-France. Voir son article « Ni janséniste, ni gallican, ni ultramontain : François de Laval », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 28, n° 1 (juin 1974), pp. 3-26.

³⁸ [Amédée Gosselin, « Le jansénisme au Canada », ff.4-6], Fonds Verreau, P/32/O-35/14.

³⁹ Sur ce moine ermite dont la vie tient de la mythologie, voir l'article du *Dictionnaire biographique du Canada* par Nive Voisine, vol. II, pp. 528-529.

⁴⁰ Voir l'article de Pierre Hurtubise, *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. III, pp. 691-693.

⁴¹ Louis-Bertrand de Latour, *Mémoires sur la vie de M. de Laval, premier évêque de Québec*, Cologne, Jean-Frederic Mottiens, 1761. Cet exemplaire appartient à Jacques Viger. Amédée Gosselin, paraphrasant de Latour, affirme : « Le Séminaire de Paris, en querelle avec les jésuites sur la question des rites chinois, envoya sur ce sujet au Canada plusieurs écrits parmi lesquels se glissèrent quelques livres jansénistes. Le Séminaire, en froid avec les jésuites, aurait, par représailles, je suppose, embrassé le parti des jansénistes ». Il rejette toutefois cette hypothèse qui entraîne quelques incriminations : « Parmi les prêtres qu'il accuse, bien faiblement il est vrai, d'être tombés dans cette erreur, se trouvent : M. de Villermola sulpicien de Montréal, M. Thiboult prestre du Séminaire de Québec et curé et M. Glandelet du même séminaire. Il ajoutait au sujet de ce dernier dont il fait du reste un bel éloge : "je crois qu'on le soupçonnait mal à propos" », « Le jansénisme au Canada », *op. cit.*, ff. 7-8. Voir le retour fait par Maurice Fleurent sur cette question dans *L'éducation morale, op. cit.*, pp. 102-103. En ce qui concerne Thomas Thiboult, Honorius Provost est en désac-

cord avec les accusations de jansénisme portées par Louis Bertrand de Latour. Voir son article consacré à ce personnage dans le *DBC*, vol. II, p. 629.

⁴² À propos de Glandelet, voir l'article de Noël Bélanger, *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. II, pp. 247-249. L'auteur aborde la question du jansénisme en mentionnant seulement la grande austérité de cet abbé.

⁴³ [Tremblay à Glandelet, ff. 7-8], SME 2.1/O/23. La première traduction en français de l'œuvre de cette mystique espagnole semble dater de 1685 : *La cité mystique de Dieu, miracle de toute sa puissance, abîme de la grâce, histoire divine et la vie de la Très-Sainte Vierge Marie mère de Dieu*, Marseille, H. Martel, 1685. En pleine querelle du quietisme, la terre française n'était pas très hospitalière pour les mystiques.

⁴⁴ *Ibid.*, ff. 13-14. Je souligne. Cité en partie par Maurice Fleurent, *L'éducation morale*, *op. cit.*, p. 104.

⁴⁵ [Acte d'acceptation de la Constitution signifié à M. l'Evêque d'Arras, 1718, f. 4, n.n.], Polygraphie 10, n° 8. Une note manuscrite fut ajoutée sur la page titre : « Cet indigne Ecrit a été imprimé et est attribué aux jesuites d'Arras ». Ce texte fut en effet imprimé en 1720 sous le titre d'*Acceptation du Mandement de Mgr. d'Arras, 15 avril 1720*, sl. n.d.

⁴⁶ Voir la boîte « Polémique 69, numéro 1 ». *Arrêt du Conseil d'Etat, le Roy y seant, [...] Contre les Propositions du Livre de Iansenius*, Paris, 1659. Ex-libris : Coll. Queb Soc Iesus Cat Ins. 1720. Voici quelques ouvrages antijansénistes qui appartiennent aux Jésuites ou qui portent du moins un ex-libris : *Recueil de pièces concernant la publication faite de la Bulle Unigenitus hors de la France, dans les divers Etats Catholiques*, s.l., 1716, ex-libris : Coll. Quebecens Soc. Iesu Cat. Inscript. 1719. Cat inscr. An. 1745 ; *Histoire des cinq propositions de Jansenius*, Liege, Daniel Moumal, 1699, 4 vol., ex-libris : J.F. Récher Curé de Québec 1761, SME 1782 ; *Exposition de la doctrine jansénienne, Tirée des Réflexions Morales du P. Quesnel, & des principaux Docteurs du Parti*, s.l., 1739, ex-libris : J.F. Récher Curé de Québec 1757 ; *Traité du Formulaire, où l'on examine a fond l'affaire du Jansenisme quant au fait, & quant au droit*, Utrecht, Nicolas Le Fevre, 1736, tomes 1 et 3, ex-libris : Coll Queb soc. Jesu Cat. Inscr. An. 1745.

⁴⁷ *Le Nouveau Testament en françois, avec des reflexions morales sur chaque verset, pour en rendre la lecture plus utile, & la méditation plus aisée*, nouvelle édition corrigée & augmentée par l'auteur, Amsterdam, aux dépens de Joseph Nicolai, 1728, 8 vol., ex-libris : « seminaire de quebec ».

⁴⁸ Jacques-Joseph Duguet, *Règles pour l'intelligence des saintes Ecritures*, Paris, 1732, cote : 3.

⁴⁹ D'abord les Jésuites le reçurent favorablement (voir *Journal de Trévoux*, juillet 1717, pp. 1025-1051), mais l'ouvrage fut par la suite vivement attaqué, notamment par Étienne Fourmont en 1723 et Augustin-Martin Léonard en 1727.

⁵⁰ *Memoire, pour la defense de la Doctrine, & de la conduite de Dom Barthelemy Thiadot, Religieux [sic] Benedictin de l'Ordre, & étroite Observance de Cluny, accusé d'erreur, pour avoir prêché, qu'il faut rapporter à Dieu toutes ses actions*, A Messieurs les Hauts-Doyen & Chanoines de l'Eglise Métropolitaine de Besançon, s.l., 1719.

⁵¹ *Censure portée par la faculté de theologie de Nantes, contre les propositions du Pere Jacques-Henri Harivel, Professeur de Philosophie au College des Jesuites de Vannes en 1721*, s.l., 1721.

⁵² *Ibid.*, p. x.

⁵³ Voir « Polémique », boîte 9. Les deux titres sont sans lieu et sans date.

⁵⁴ Les cartons n'indiquent pas de lieu, mais seulement Enfer 36 et 1717.

⁵⁵ *Objections et réponses au sujet de la Constitution Unigenitus*, s.l. n.d.

⁵⁶ *Le naturalisme des convulsions dans les Maladies de l'Epidémie Convulsionnaire*, Soleure, Andreas Gymnicus, à la Vérité, 1733. Il est à noter que quelqu'un a tenté d'effacer l'ex-libris de la société de Jésus dans cet ouvrage.

⁵⁷ Voir Nelson-Martin Dawson, *Le catéchisme de Sens en France et au Québec*, Québec, Nota Bene, 2000, 443 p. (Coll. « Terre américaine »).

⁵⁸ L'importance du livre pour notre compréhension des institutions laïques, politiques et religieuses n'est plus à démontrer, mais il faudrait davantage considérer l'histoire de ces mêmes institutions en regard de l'hétérodoxie théologico-politique. Les œuvres des grands juristes protestants Puffendorf et Grotius sont à l'Enfer du Séminaire de Québec, alors qu'elles figurent, au XIX^e siècle, dans la bibliothèque de la Chambre d'Assemblée. Voir Gilles Gallichan, *Livre et politique au Bas-Canada*, Québec, Septentrion, 1991, pp. 388-389.

⁵⁹ Reuben Gold Thwaites, *The Jesuit Relations and Allied Documents*, Cleveland, Burrows Bros, 1896-1901, vol. 68, p. 326.